

Bref résumé de l'AG départementale ordinaire.

Les rapports statutaires (moral, d'activité et financiers) ont été votés.

6 nouveaux administrateurs ont été élus.

Le CA se réunit le jeudi 30 avril pour définir les responsabilités de chacun.

Voici la constitution du CA :

Claire Cario, de Plouzané
Patrick Dalibot, d'Ergué Gabéric
Christiane Esquian, de Loperhet
Marie Gouillou, de Brest
Barbara Guyot, de Pont L'Abbé
Sylvie Hollard, de Pont L'Abbé
Michel Jacob, de Brest
Pierre Jagot, de Landerneau
Jean-Marc Le Bris, de Concarneau
Jean-Pierre Le Doze, de Clohars-Carnoët
Catherine Le Guen, de Peumerit
Christel Le Parc, de Brest
Yves Lemaillet, de Lampaul Plouarzel
Stéphane Lucas, de Pont L'Abbé
Jean-François Marandola, de Tréméoc
Alain Treussier, de Quimper

Première action à mettre en œuvre :

L'occupation des écoles, le mardi 5 mai, dans le cadre de l'action du collectif
« maternelles en danger ».

Mardi 5 mai : occupation symbolique des écoles

Le Collectif "Maternelles en danger" appelle à une grande mobilisation sur l'ensemble des écoles de Bretagne, le **mardi 5 mai** après la classe, par une occupation symbolique des écoles durant 1 heure avec les élus, les parents et les enseignants.

Faire venir systématiquement la presse locale pour la photo.

- motion à transmettre au rectorat par mail ou par fax durant l'occupation

- délibération à soumettre au conseil municipal

- lien pour signer la pétition en ligne : <http://maternelles-en-danger.lesdigales.org/petition>

Collectif "Maternelles en danger"

Mairie - 56 630 Langonnet

collectif.cob@wanadoo.fr